



UN PROJET SOUS CONTROLE DES CHEMINOTS ET DES CHSCT LOCAUX

Le report de l'avis des membres de l'Instance de Coordination des CHSCT (ICCHSCT) lié au projet DSMAT/Mat Mobil que la direction voulait mettre en place à marche forcée, permet aux CHSCT locaux, de légitimer sur ce projet, donner un avis motivé avant le 6 septembre 2016, date à laquelle l'ICCHSCT devra se prononcer.

Tout devait être réglé pour février 2016 mais, l'abnégation des membres CGT désignés dans cette ICCHSCT a contraint l'entreprise à les écouter et permet d'avoir une vision plus large et plus concrète que le seul argument que leur opposait l'entreprise - « *une tablette tactile moderne voulue par les agents* »

La CGT a soulevé un ensemble de problématiques lié à l'utilisation et au fonctionnement d'un outil qui induit des risques pour la santé physique et mentale des cheminots : risque de détruire des emplois, risque de dégrader la qualité de travail et de modifier l'ensemble des règles de maintenance qui cimentent notre organisation de travail.

Le CHSCT est donc bien dans ses prérogatives et la CGT n'a cessé de démontrer le rôle des CHSCT locaux dans ce projet qui concerne tous les cheminots de la maintenance ferroviaire.

Pour l'entreprise, ce projet DSMAT / MATMobile est une évolution qu'elle veut majeure et qui s'inscrit dans une stratégie politique plus que technique.

Elle vise à :

- ✓ Digitaliser la production documentaire et la documentation de maintenance ;
- ✓ Informatiser l'ensemble des opérateurs par dotation de tablettes ;
- ✓ Faire évoluer les compétences vers davantage de polyvalence par un partage ;
- ✓ Faciliter des connaissances et références de maintenance ;
- ✓ Renforcer la chaîne de sécurité ferroviaire ;
- ✓ Contribuer à l'excellence opérationnelle ;
- ✓ Faciliter la maintenance à distance ;
- ✓ Développer la maintenance prédictive ;
- ✓ Faciliter les échanges des données de maintenance dans le cadre des partenariats avec des constructeurs et des équipementiers.

A l'issue de la présentation, par le cabinet d'expertise le 6 juillet dernier, les membres CGT de l'ICCHSCT ont interrogé la Direction MATERIEL sur :

1. Les conséquences sur les métiers (polyvalence accrue...) ;
2. Les évolutions du projet ;
3. La géolocalisation ;
4. Les gains de productivité ;
5. Les responsabilités juridiques des cheminots ;
6. Les conséquences sur l'emploi (suppressions d'emplois, précarisation de l'emploi...) ;
7. Fiabilité tactile et vieillissement des tablettes, fragilité sont des éléments qui perturbent les cheminots.

Les réponses évasives et peu précises sur ces sujets sensibles n'ont pas convaincu les membres de l'ICCHSCT. Pire encore, la DM s'appuie sur le mode "AGILE" du projet qui peut évoluer en permanence, du jour au lendemain comme les cheminots peuvent s'en apercevoir dans les multiples réorganisations des ateliers qu'ils subissent.

La CGT et les membres de l'ICCHSCT s'appuient sur le rapport de l'expertise qu'ils ont commandé et qui démontre une évolution permissive vers un projet évolutif qui n'encadre pas les règles de maintenance mais ouvre la porte à la déréglementation.

La CGT accompagnera tous les projets qui visent au modernisme et à l'utilisation de technologies abaissant les souffrances des salariés. L'utilisation de tablettes tactiles doit répondre aux exigences de traçabilité, de transparence d'utilisation, de gains de temps et d'efficacité d'optimisation des matériels roulants.

Ce projet tel qu'il est soumis à l'avis des cheminots par leurs représentants, comporte trop de zones d'ombres et de dysfonctionnements.

- Dans cette période trouble où la SNCF fragilise le statut des cheminots et entrave, par ses choix le fonctionnement, la CGT exige que la Direction présente l'impact sur les métiers et sur l'emploi que son projet n'a pas encore évalué.
- Le déploiement d'une 2eme phase ne doit se mettre en œuvre que lorsque l'entreprise aura précisé les ressources affectées aux différents domaines qu'il nous faut prendre en compte. (Charge de travail /utilisation des intérimaires/appropriation des nouveaux outils développés/utilisation support papier et digital)
- Pour tenir compte des spécificités en mode AGILE, la CGT exige que le processus d'information soit décliné par CHSCT et suivi par eux, car les cheminots sont au cœur de l'organisation du travail. Le rythme des évolutions n'est pas le même dans tous les Technicentres MATERIEL. (Équipes projet/ calendrier de mise en œuvre/ formations/ adaptation/ accompagnement/ évolutions des modes opératoires incluant l'usage de la MATMobile)

La CGT déplore que les Cheminots de l'INGENIERIE ne soient pas intégrés aux développements du projet. C'est un non-sens alors qu'ils en sont également les premiers bénéficiaires et utilisateurs. L'entreprise a dû avoir recours à un sous-traitant pour réaliser une bonne partie du travail découlant du projet. Les cheminots des "méthodes" vont devoir faire face à une surcharge de travail liée à la transformation des FCS (Fiches de Conformité Standards) en FCL (Fiches de Conformité Locales). Cette surcharge de travail, ne doit pas se traduire par une externalisation, mais par de l'emploi à statut.

Dans son ensemble de préconisations et d'avis soumis aux membres de l'ICCHSCT, l'expertise relève la pertinence de laisser le choix aux cheminots utilisateurs de remplir, ou non, "au fil de l'eau" selon leurs contraintes dans les activités. La CGT réaffirme que ce projet ne doit pas être un prétexte à augmenter la productivité et la polyvalence au détriment de la sécurité des circulations et celle des agents et encore moins de dévoyer les règles de maintenance.

La CGT restera vigilante avec l'ensemble des CHSCT qui doivent maintenant s'emparer de l'expertise pour émettre un avis local concernant les évolutions sur leur périmètre.

